

ASSEMBLEE GENERALE de l'ACBT du VENDREDI 2 FEVRIER 2018

Le vendredi 2 février, à 18 h dans les locaux de la MEVA, les membres de l'Association Cassidaine des Bateaux de Traditions se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation écrite à ses membres.

Participants : Les Membres du Bureau à savoir :

- | | |
|----------------------|-----------------------------|
| – Paul GOBET | Président |
| – Philippe SIEPEN | Vice- Président |
| – Guillaume MARTY | Trésorier (Excusé) |
| – Jean -Claude CAYOL | Secrétaire |
| – Jean-Marc GIMMIG | Secrétaire Adjoint (Excusé) |
| – Laure KAUFFMAN | Conseillère Juridique |
| – Philippe DENONFOUX | Président d'Honneur |

Invités : Madame la Maire de CASSIS, et Monsieur PALMARINI du Conseil Départemental.

L'assemblée est présidée par Monsieur Paul GOBET, Président de l'Association.

La feuille de présence signée par tous les membres présents, permet de constater que sont présents ou représentés : **64 membres actifs** sur **116 inscrits**.

En conséquence, le quorum du quart prévu par l'Article 10 des Statuts étant atteint, l'assemblée générale peut délibérer sur l'ordre du jour.

En préambule, le Vice-Président Philippe SIEPEN a présenté un petit florilège de nos différentes activités de 2017.

RAPPORT D'ACTIVITE 2017

Le Président, Paul GOBET débute cette assemblée générale par la présentation du rapport d'activité de l'année 2017. Celui-ci n'est que le rappel des invitations et messages d'information qui ont été transmis durant l'année. Ce rapport met en évidence que le programme prévu pour 2017 a bien été respecté et que les objectifs ont été largement atteints.

Comme chaque année, l'ensemble des activités réalisées ont été l'occasion de nous retrouver.

Dans sa présentation, il tient à remercier, la Ville de Cassis et ses services techniques qui ont mis à notre disposition tout le matériel nécessaire au bon déroulement de ces festivités et les manifestations sportives,

Le Président, précise que c'est en grande partie, grâce aux subventions attribuées par la Mairie de Cassis, le Conseil Général PACA et nos sponsors que nous avons pu réaliser notre programme. Nous tenons à les remercier.

Le 9 septembre, nous étions présents au Forum des Associations. Ce qui nous a permis de mettre à la disposition des visiteurs de la documentation pour mieux faire connaître notre rôle dans le cadre de la valorisation et de la protection des bateaux de tradition.

Rapport d'activité 2017, approuvé à l'unanimité.

Le Président précise que bureau se représente dans sa totalité, à savoir :

– Laure KAUFMAN, Jean Claude CAYOL, Jean Marc GIMMING, Philippe SIEPEN, Guillaume MARTY et Paul GOBET.
Marc WENTENBERG, adhérent de longue date, nous fait savoir qu'il souhaiterait nous rejoindre pour nous aider dans la recherche de sponsors. Souhait validé.

Paul GOBET remercie tous les participants et passe la parole au trésorier.

BILAN FINANCIER 2017

En l'absence du trésorier, c'est la trésorière adjointe de l'association, Laure KAUFMAN qui présente les comptes de résultats dont les chiffres sont projetés sur l'écran. Elle précise que notre trésorerie est saine, et que notre compte est positif. Elle nous invite à suivre cette voie.

Au terme de la présentation, elle renseigne les sociétaires qui souhaitent obtenir des précisions et demande que l'assemblée donne quitus et décharge.

A l'unanimité le bilan financier 2017 est approuvé et Paul GOBET précise que la cotisation 2018 n'augmentera pas. Elle reste fixée à 25 €.

INTERVENTION DU SECRETAIRE

Jean-Claude CAYOL est également un acteur au sein du Parc National des Calanques. Il nous informe que le parc envisage de mettre en place des mouillages

Les petits fonds côtiers du parc, lieux de mouillages répétés, se caractérisent par une grande biodiversité. Y sont recensés de nombreux habitats et espèces emblématiques de Méditerranée, comme l'herbier de Posidonie, les concrétions coralligènes ou les colonies de gorgones. Tous sont des éléments structurants des paysages sous-marins du Parc national. Par ailleurs, à l'étage médio littoral, dans la zone de déferlement, se développent les trottoirs à lithophyllum, habitats patrimoniaux.

Pour tenter de répondre à une partie des pressions liées aux activités récréatives, des premières actions ont été menées par les collectivités locales : installation de bouées de mouillages écologiques prioritairement pour la plongée, création d'une zone de mouillages et d'équipements légers (ZMEL) de 30 places à Port-Miou. Ces aménagements sont considérés comme bénéfiques pour la pratique des activités nautiques et limitent l'impact de celles-ci sur le milieu. Ces premières réalisations opérationnelles ont, dès lors, alimenté une forte demande sociale pour la mise en place de nouveaux aménagements.

Durant l'année 2018, une étude de faisabilité et de choix de d'implantation de ces ancrages sera à l'étude, il est prévu que les travaux de mise en place des points d'ancrage se fassent au printemps 2019.

INTERVENTION DE MADAME DANIELLE MILON, MAIRE DE CASSIS

Le président, Paul GOBET demande à Madame le Maire de s'exprimer.

Elle rappelle que la vie associative est essentielle dans une ville, que l'association des Bateaux de Tradition travaille très bien et que les relations que nous entretenons sont **excellentes**. Madame le Maire remercie le Conseil d'Administration pour son efficacité et tous les bénévoles.

LES ACTIVITES 2018

Le samedi 14 avril : Participation à l'opération « Port propre » à Cassis.

Le samedi 21 avril : Participation à l'opération « Port et Calanque propres » à Port-Miou.

En avril, date à déterminer : Les Puces nautiques.

Le 7 mai : La Cookie – Voiliers venant de Marseille avec à leurs bords un cuisinier chargé de réaliser un plat durant la traversée Marseille – Cassis.

Les 11, 12- et 13 mai : Les voiles de Cassis.

Le samedi 23 juin après-midi : Le Trophée des Barquettes

Le Dimanche 1^{er} Juillet : Bénédiction des bateaux – Fête de la St Pierre. – (Date à confirmer).

Début septembre, date à déterminer) : Le forum des associations

Le Samedi 13 octobre : Sortie pêche, suivi le dimanche 14 par le fête d'automne et sa célèbre soupe de poissons organisé à Port-Miou.

Nota : Nos subventions étant restreintes, une cagnotte sera mise en place pour une participation à certains évènements, sachant que seul sont conviés les adhérents et leurs conjoints.

Pour les fêtes de fin d'année, Noël et Jour de l'An, il est prévu que nous décorions nos bateaux de tradition et pour la retraite aux flambeaux du 13 juillet.

QUESTIONS DIVERSES

Quelques sociétaires expriment le désir d'obtenir des renseignements sur diverses questions, comme le dragage du port.

APERITIF DE CLOTURE

Le Président invite les participants un apéritif.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 10.

Le Secrétaire, Jean Claude CAYOL
Le Président, Paul GOBET